



[www.icna.fr](http://www.icna.fr)

Mérignac,  
Le 5 février 2024

## Déclaration préalable et service minimum : le SNCTA a encore trompé les troupes !

Dans cette séquence savamment orchestrée, le grand vainqueur est notre administration. Le syndicat majoritaire s'est ainsi retrouvé piégé dans un deal imprudent avec le gouvernement et le DGAC: équilibrer la mise en place de la déclaration préalable, véritable recul de notre droit de grève, par une baisse du service minimum. Oubliant par son incompetence que « le méchant qui nous flatte est un dresseur de pièges » (Phèdre), le BNSNCTA a donc soutenu ces mesures en CSA DSNA, plantant un couteau dans le dos de toute notre profession.

Cela plaira à tout le monde de savoir que le DO (ancien secrétaire national du SNCTA) a été publiquement félicité de son travail. Ajoutons-y la badgeuse pour mettre en place l'individualisation et ce sera la légion d'honneur! Le réveil est amer pour la profession qui, écoeuvrée, constate que travailler contre les personnels, mal se comporter avec eux (actes dénoncés en CSA DGAC, DSNA et DO), c'est avoir du mérite, et même bientôt, dans le nouveau protocole, c'est recevoir un BONUS. Ainsi, comme pour la pseudo fidélisation du protocole, le SNCTA et l'administration nous ont concocté un service minimum à géométrie variable selon les centres. Cette arnaque sera mise au vote au prochain CSA Local.

### SERVICE MINIMUM à LFBB: UN SERVICE MAXI !

#### ACTE I : La différenciation

Centres	Nbre UCESO.h /jour Saison HIVER	Nbre UCESO.h /jour Saison ETE	Le nombre d'UCESO à ouvrir à Brest et Bordeaux explose par rapport aux autres ! Comme au protocole où l'argent va au Nord alors que le trafic et les tirelires sont à l'ouest et au sud, le SNCTA a donc imaginé de réduire la nuisance du grand ouest. A Bordeaux, il est déjà acquis de faire passer plus avec moins d'astreints.
LFBB	55	73	
LFRR	51	75	
LFEE	40	59	
LFFF /zone	45	45	
LFMM /zone	40	45	

#### ACTE II : La tromperie

- 3 grandes parties de journées :  
MATINÉE, JOURNEE avec secteur de débordement, et SOIREE/NUIT

- 3 nouveaux TDS grève (HIVER, XP Eté, XP Automne):  
La nouveauté de TDS GREVE XP hyper-capacitifs est donc sortie du chapeau:  
- moins d'astreints/jour certes, mais avec 4 astreints en JO  
- et une capacité avantageuse fixée à la DR,  
le centre va ainsi en passer du trafic en situation de conflit social !

Moins de capacité de nuisances...donc encore moins de revendications alors pour Bordeaux ? Mais à quoi ça sert d'avoir la plus grande section SNCTA de France si c'est pour se faire imposer ça par son BN ?

Les chiffres :

- 4 JO astreints sur les 8 ou 9 (TDS XP)
  - 21 astreints en TDS Hiver (5 secteurs) : 3 J1 J3 J2, 4 J4 S N
  - 28 astreints en TDS XP Eté (6 secteurs) : 4 par équipe + 4 JO
  - 24 astreints en TDS XP Automne (6 secteurs) : 3 J1 J3 J2, 4 J4 S N, + 3 JO
- (Astreints ancienne formule CRNA/SO : 40, mais sans JO et avec un TDS HIVER moins capacitif. « Abracadabra »)

Par le truchement de nouveaux TDS grève XP, vous allez adorer la réquisition de JO, dont on ne sait pas comment il sera récupéré, ni d'ailleurs payé, si jamais il devait y avoir une levée d'astreintes en cours de journée.

### DÉCLARATION PRÉALABLE : plus de droit à la déconnexion !

- Les agents seront prévenus de la grève et de la nécessité de se déclarer gréviste sur plateforme numérique (pas prête), et ce sera doublé par un email;
- Chaque agent désirant faire grève devra se déclarer gréviste jusqu'à 12H l'avant-veille du début du préavis (aucune déclaration = NON GREVISTE);
- De 12h à 18h l'avant-veille, l'agent peut revenir sur sa décision mais seulement pour se déclarer non-gréviste.
- Après 18h, et quelque soit l'issue des négociations (préavis multiples), l'agent sera considéré comme gréviste le jour J (rien n'est prévu en cas de levée !). Il ne peut plus être non gréviste.
- Si il est astreint, il doit comme aujourd'hui accuser réception de l'astreinte
- Nouveauté : la moitié des JO sont astreints (cf. nouveaux TDS service mini).

Le décision DSNA a comme toujours plus que des trous dans la raquette. Rien d'étonnant quand on voit que le DO et son système montrent ses limites dans tous les sujets. N'a-t-on pas retenu de la philosophie que « De par sa nature même, le leader autoritaire finit par sélectionner des personnes incompetentes, mais très loyales. Petit à petit, tous les rouages du système se gangrènent : la loyauté absolue au leader autoritaire remplace la compétence. Tôt ou tard, le leader autoritaire a, par ses actions directes, rendu son organisation incompetente. » Non, à la DGAC, cela s'appelle le mérite, nous a-t-on dit! ... Res, non verba...

Cette « baisse » du service minimum est donc en réalité une escroquerie. Elle repose sur une application différentielle du droit de grève, tout en actant la hausse de la capacité du service minimum. C'est ainsi notre avenir qui nous échappe en même temps que notre capacité de nuisance.  
L'UNSA-ICNA votera CONTRE au CSA du 13 février. Mais que fera le SNCTA localement ? Encore une couleuvre, venue du Nord, à vous faire avaler?! N'y a-t-il aucune limite aux coups portés par leur BN contre les ICNA ?